



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-43434>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-43434**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-37772

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune De Six-Fours-Les-Plages

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21830129900010

Ville : SIX-FOURS-LES-PLAGES

Code postal : 83140

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAITRISE D'oeUVRE AU TITRE DE L'OPÉRATION INTITULÉE " CONSTRUCTION D'UN ESPACE RESTAURATION ET SELF-SERVICE AU CENTRE DE LOISIRS DE JAUMARD"

Code CPV principal - Descripteur principal : 71200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le centre de loisirs de Jaumard situé au chemin de Malfosset, ne possède pas de réfectoire. Le midi, le repas est assuré par le centre de loisirs des Roches Brunes pouvant accueillir 320 personnes soit 290 publics et 30 personnels. Un bus scolaire de la ville assure la liaison entre les deux centres de loisirs. En outre, en raison de l'augmentation constante du nombre de demandes d'inscription, il est arrivé que les Roches Brunes ne soient plus en mesure d'accueillir de nouveaux inscrits en raison de la capacité trop faible de son restaurant. Compte tenu de ces problématiques, la municipalité envisage de créer sur site, un restaurant en self-service pour le centre de loisirs de Jaumard, supprimant ainsi le problème d'accueil des enfants pendant la pause méridienne au Roches Brunes. Les missions de MOE sont les suivantes: ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR+OPC+MOB. La part de l'enveloppe prévisionnelle du maître de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à 647 500.00 euro(s) HT

Critères d'attribution : Valeur Technique : 70% Prix Des Prestations : 30%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 18/05/2026 à 16h00, lire 29/05 /2026 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2026